

Avril 2022

Rupt de Mad

N°5



Témoignage



Informations



Données Techniques



Point Vigilance



Agenda



Le saviez-vous ?



Quoi de neuf sur le RUPT DE MAD ?

Qualité de l'eau

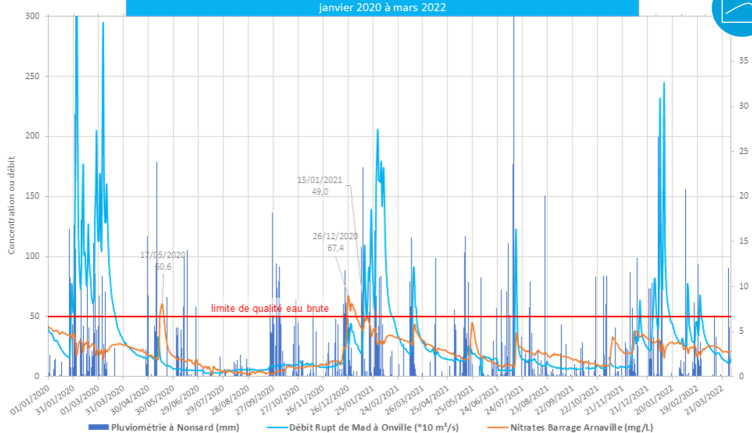
Pour la première fois depuis 2016, **aucun dépassement** de la limite de qualité dans le cours d'eau n'est à signaler. Le **flux de nitrates** transitant à Arnaville est suivi depuis 2019 grâce à des sondes de débit et de concentration. En 2021, **2 118 tonnes de nitrates cumulées sur l'année** ont été mesurées dans le Rupt-de-Mad, ce qui est inférieur à 2019 (2 526 tonnes) et supérieur à 2020 (1 965 tonnes). **430 tonnes d'azote** sont donc estimées lessivées soit environ **29 kg d'azote par ha** de surface agricole utile (hors prairies).

Les efforts des agriculteurs sont notables et à poursuivre !

La pollution des eaux par les nitrates présente un double risque. Ingérés en trop grande quantité, les nitrates ont des effets toxiques sur la santé humaine. Par ailleurs, ils contribuent avec les phosphates à modifier l'équilibre biologique des milieux aquatiques en provoquant des phénomènes d'eutrophisation.

2021 est marqué par une **augmentation du nombre de matières actives** retrouvées dans le cours d'eau. En priorité, on retrouve toujours les métabolites du diméthachlore et métazachlore (herbicides colza) mais aussi de nouvelles comme la therbuthylazine (herbicide maïs). Le métazachlore et le diméthachlore sont des molécules de produits phytosanitaires notamment efficaces contre les géraniums. L'allongement de la rotation avec un colza implanté tous les 6 ans sur une parcelle, le semis direct pour limiter les germinations de géranium et l'association avec des plantes compagnes pour limiter le développement des adventices sont des solutions efficaces pour limiter l'utilisation de ces molécules.

Pluviométrie, concentration en nitrates et débit du Rupt de Mad (moyennes journalières) janvier 2020 à mars 2022

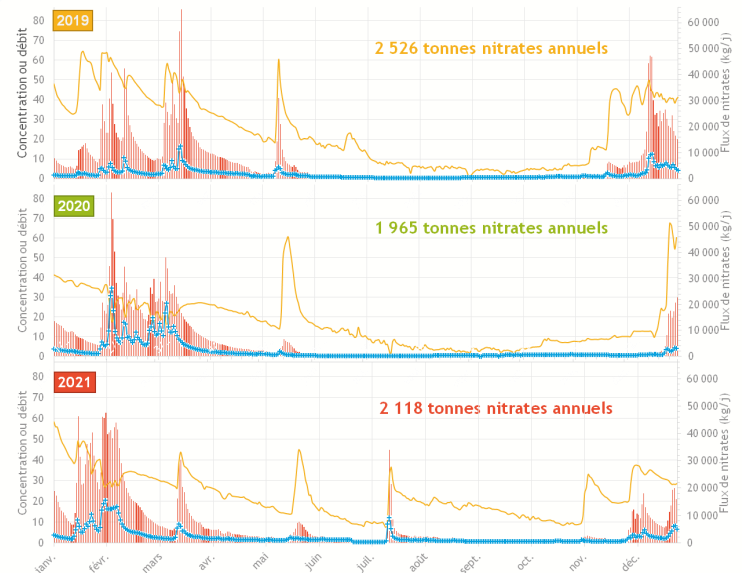


	2019	2020	2021
Flux de nitrates en tonnes de nitrates :			
annuel "basses eaux" = hors pics	526	248	555
annuel lessivé (hors basses eaux)	2000	1717	1903
Soit en tonnes d'azote total lessivés	452	388	410
Rapporté à la SAIU du bassin versant 22 000 ha en kg d'azote/ha	21	18	20
Rapporté à la SAIU hors prairies de 15 000 ha en kg d'azote/ha	30	26	29

— Flux moyen de nitrates au barrage d'Arnaville (kg/j)
— Concentration moyenne journalière en nitrates au barrage d'Arnaville (mg/L)
— Débit moyen journalier du Rupt de Mad à Onville (m³/s)



Flux de nitrates moyens journaliers au barrage d'Arnaville



Sources : Mosellane des Eaux et Syndicat des Eaux de la Région Messine



Inventaire des zones humides du PnrL

Les **zones humides** nous rendent de nombreux services, tant en faveur de la **ressource en eau** (en qualité et en quantité) que de la **biodiversité**.

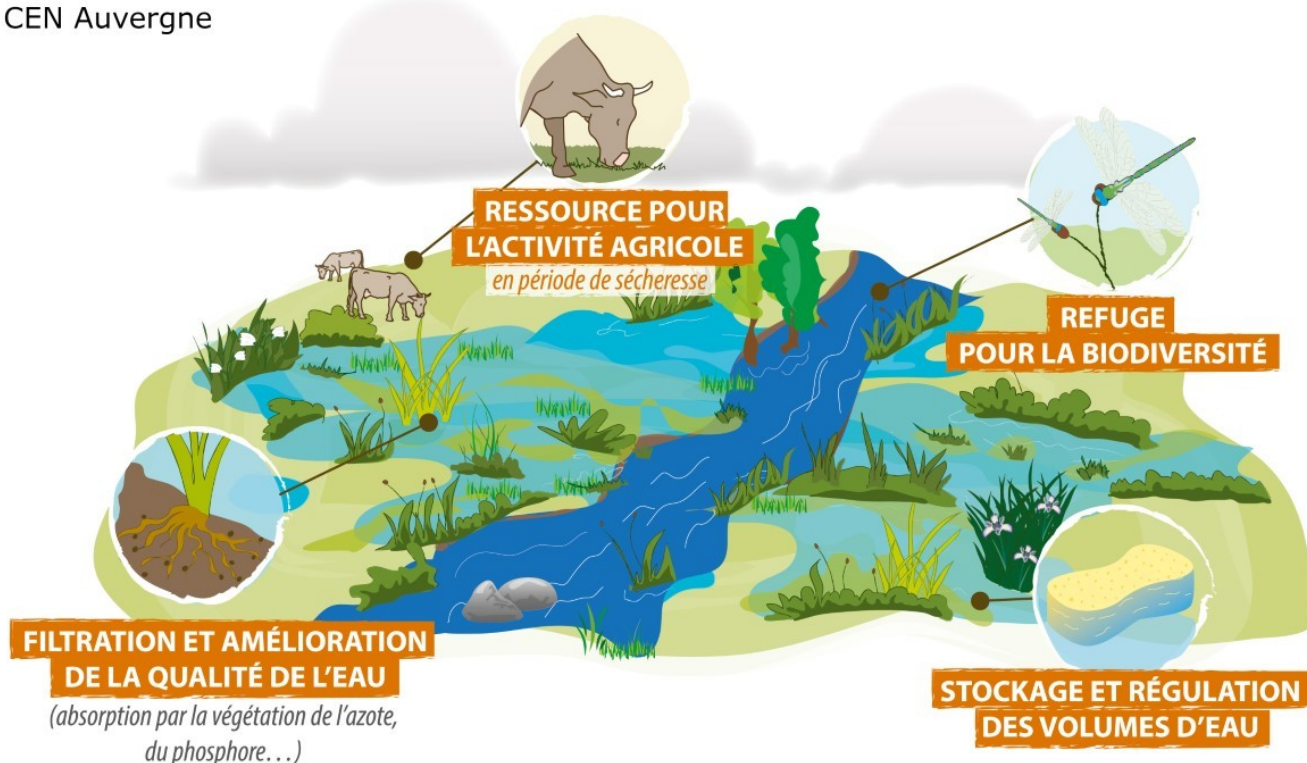
Afin de pouvoir les préserver par des mesures diverses (porter à la connaissance du plus grand nombre, prise en compte dans les projets d'urbanisme et d'aménagement, protection par maîtrise foncière et gestion adaptée, ...), nous devons mieux les connaître.

En 2020, le PnrL a élaboré une cartographie des **zones humides potentielles ou probables** à partir de données liées à la topographie, la géologie, l'hydrographie et des connaissances naturalistes compilées depuis de nombreuses années par le PnrL. Cette carte est consultable sur le site Géo Grand Est. Il nous faut maintenant confirmer leur présence en vérifiant sur le terrain les signes effectifs qui les définissent, c'est-à-dire la présence de végétation déterminante de zone humide ou d'un sol caractéristique de zone humide. C'est pourquoi le PnrL fait appel au bureau d'étude Élément 5 qui va parcourir le territoire afin de cartographier les zones humides effectives et les caractériser.

Cette année, les investigations seront menées en priorité sur le territoire du SAGE Rupt de Mad Esch Trey et de la communauté de communes Mad & Moselle qui élabore son PLU intercommunal, afin de prendre en compte les zones humides effectives de manière opportune.

**Plus d'informations auprès de Aurélie Toussaint, chargée de mission au PnrL
par téléphone au 03 83 84 25 13
ou message électronique à aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com**

CEN Auvergne



Action cofinancée par :

Partenaires Techniques :
Chambre d'Agriculture :
Camille CRESPE : 06.82.82.84.93 - **Julien BASUYAUX** - 06.82.69.83.38
Ludovic PURSON - 06.73.56.80.64
EMC2 : Lorraine BRIARD - 06.33.95.88.94
Coopérative Agricole Lorraine : Jean-Luc LEFEVRE - 03.83.81.03.59



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité